

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :



MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS



CSE
EL 05

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal à l'agent de contrôle de l'inspection du travail

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

MT1

<p>I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULEE L'ELECTION</p> <p>SIRET de l'établissement : <u>3,0,8 9,6,1 8,8,7 0,0,0,6,1</u> Raison sociale : <u>AD PEP 91 - DIRECTION GÉNÉRALE</u> Adresse : <u>16, rue Thibaud de Champagne</u> Code postal : <u>9,1,0,9,0</u> Ville : <u>LISSES</u> Numéro de convention collective (IDCC) : <u>0,4,1,3</u> <i>Mention indispensable</i> Autres établissements concernés par l'élection : <i>Liste à compléter au verso cadre (VII)</i> INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL Durée du mandat des élus : <u>3</u> années ou bien <u>1</u> mois (si élection partielle) Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : <u>1</u> S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/> <i>(suite au verso, cadres <input checked="" type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/>)</i> INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>1,4 0,6 12,0,1,6</u> SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : _____</p>	<p>II COLLÈGE CONCERNÉ</p> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i></p> <p>Collège unique <input checked="" type="checkbox"/> Ouvriers 1 <input checked="" type="checkbox"/> 1^{er} collège : ouvriers, employés <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/> 2^{ème} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/> Techniciens 3 <input type="checkbox"/> 3^{ème} collège : ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/> Autre collège <input type="checkbox"/> Ingénieurs 5 <input type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/> Autres : _____ 7 <input type="checkbox"/> <i>(préciser)</i> <i>Ex : journalistes, pilotes...</i></p>
---	--

III RESULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS	
<p>Date du 1^{er} tour (JJ/MM/AAAA) : <u>2,9 1,1 12,0,1,9</u> Horaire d'ouverture du scrutin : <u>0,9 0,0</u> Horaire de clôture du scrutin : <u>1,1 0,0</u> Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> A. Nombre d'électeurs inscrits A = <u>161</u> B. Nombre de votants B = <u>92</u> C. Bulletins blancs ou nuls C = <u>3</u> D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = <u>89</u></p>	<p>Le quorum a-t-il été atteint ? QUORUM = E = $\frac{A}{2} = \frac{161}{2} = 80,50$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur ou égal à E</p> <p>Nombre de listes présentées au premier tour : L = <u>1</u> Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = <u>9</u> Quotient électoral (2 décimales) : G = $\frac{D}{P} = \frac{89}{9} = 9,89$</p>

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
	Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue»	Nombre d'élus par liste
	1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	1 ^{er} siège 9	2 ^{ème} siège 10	3 ^{ème} siège 11	12	13
Liste CGT		CGT		89		604	8	75,50	3					3
Amina KHARROUBI	F				69									
Nicolas LEMAIRE	H				80									ELU
Claudine MALLET	F				74									
Lhoussaine CHIRICH	H				82									ELU
Séverine BAUCHY	F				78									ELU
Anne-Emmanuelle ESCALONA	F				81									E
Virginie JORDAN	F				69									
Valérie VIEGAS	F				71									

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1^{er} tour :

Nom et prénom	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
PRAT Gérard		
GUENAUT Anne		
ROUEIL Michel		

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1^{er} tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Feuillelet n° ___ / ___ Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillelet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

